



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

19. DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Exposé :

La décision modificative n° 1 concerne le budget principal, le budget annexe Eau, le budget annexe Assainissement et le budget annexe Cinéma

- **Budget principal**

Le montant de la décision modificative de ce budget est de **582 000€** réparti comme suit :

- section de fonctionnement : 360 000€
- section d'investissement : 222 000€.

Cette décision modificative intègre les dépenses suivantes :

-des achats de matériels effectués pour réaliser des travaux en régie à hauteur de 49 500€.

Ces travaux ont été réalisés principalement :

- dans les écoles (19 000€),
- à la Médiathèque (7 000€),
- dans des équipements sportifs (8 000€),
- dans les bureaux mis à la disposition de la CPAM depuis le début de cette année (2 500€),
- dans les locaux du pôle jeunesse-sport et vie associative (6 540€),
- dans les ateliers municipaux (6 690€)
- à la salle des associations situées au camping (2 000€).

Ces travaux sont par un jeu d'écritures comptables transférés en section d'investissement.

-des réajustements de crédits dans le pôle Culture à hauteur de 4 015€ :

- *expositions : achats de cartes postales supplémentaires : 2 015€*
- *spectacles vivants : financement du concert organisé lors de l'évènement « Sous les Paupières des Femmes » : 2 000€*

- du paiement de l'assurance dommage ouvrage contractée dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension du gymnase de Kerjouanneau : 23 400€

- des frais de nettoyage des locaux mis à la disposition de l'association IDES au Coat Ker : 1 800€

- d'une augmentation des subventions versées aux associations (18 685€) :

- 900€ attribués lors du conseil municipal du 6 juillet dernier au Comité de sauvegarde de la Chapelle de Lothéa pour l'aider à financer le contrôle de son chapiteau qu'il met régulièrement à la disposition de la Ville
- 1 000€ accordés lors du conseil municipal du 6 juillet dernier au Club de Kick boxing pour l'organisation d'un gala
- 500€ attribués à l'association Mona Kerloff pour l'organisation de la Foire Internationale d'Art de Quimperlé à la Galerie du Présidial du 16 au 23 décembre prochain
- 3 500€ attribués au Tennis Club de Quimperlé dont l'équipe masculine participe à la finale du championnat de France à Lannion le 3 décembre prochain
- 12 000€ de crédits à ajouter au titre de la subvention versée aux écoles privées sous contrat pour le financement du forfait aux écoles privées (551€/enfants quimperlois en 2016, contre 541€ en 2015) : 329 élèves quimperlois fréquentant les écoles primaires privées au 01/09/2015, contre 304 élèves au 01/09/2014
- 2 625€ versés pour le financement de projets jeunes approuvés lors du conseil municipal du 28 septembre dernier :

L'un des projets concerne le voyage d'un jeune en Roumanie dans le cadre de la création de centres de loisirs
L'autre projet finance le voyage de lycéens du Lycée de Kerneuzec en Argentine dans le courant du mois de mars 2017

-l'étalement de l'assurance dommage ouvrage contractée dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension du gymnase de Kerjouanneau sur 10 ans : 2 340€

- à la comptabilisation en provision d'une partie de la somme perçue par l'assurance en dédommagement suite à l'incendie qui a eu lieu en juillet 2015 dans les bâtiments de l'IME : 250 000€

Cette provision sera débloquée une fois que le projet aura abouti

-les travaux urgents à l'IME et les frais de d'élaboration du dossier de consultation des entreprises pour l'évaluation de reconstruction des locaux sinistrés : 32 000€

- l'achat des automates de prêts installés à la Médiathèque : 10 300€

- le rachat du véhicule mis à la disposition des élus et des services pour lequel le contrat de leasing s'est arrêté en septembre 2016 : 4 900€

-l'achat des immeubles situés place des Anciennes Fonderies Rivières : 103 000€

Ces dépenses sont financées par des virements de crédits, des recettes nouvelles ou des recettes exceptionnelles :

- virements de crédits : - 47 006€

- des recettes nouvelles suivantes d'un montant total de 393 712€

-Versement du solde de l'indemnité par l'assurance suite à l'incendie occasionné à l'IME : 280 000€ (20 000€ ont déjà été versés en 2015)

-Exposition de Thersiquel : 9 733€ de recettes supplémentaires

-Versement d'une subvention par l'Etat de 1 000€ par place dans le cadre de la création de places d'hébergement pour l'accueil de migrant (12 places ont été créées en 2016 à Quimperlé)

-Versement d'une subvention de 2 000€ par l'Etat pour l'organisation de l'évènement « Sous la Paupière des Femmes » en 2016

-Versement de la première moitié du montant de la taxe d'aménagement due par le magasin de bricolage installée dans la ZA de Kergoaler : 48 000€. L'autre moitié sera versée en 2017.

-Cession de terrain à Kerbertrand à Habitat 29 pour la réalisation de 22 logements collectifs dont 6 logements labellisés « Bien vieillir en Finistère » (conseil municipal du 6 juillet dernier) : 28 500€

-Cession d'une tondeuse : 3 500€

Par ailleurs, certaines recettes notifiées après le vote du budget sont inférieures aux prévisions :

	Montant prévu au BP 2016	Montant notifié pour 2016	Décision modificative
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	531 000€	526 911 €	-4 089€
Fonds de péréquation intercommunal (FPIC)	133 000€	117 211€	-15 789€
Dotation nationale de péréquation (DNP)	82 000€	73 373€	-8 627€
Ecart	746 000€	717 495€	-28 505€

Afin d'équilibrer le budget, le montant de l'emprunt d'équilibre diminue de 147 980 €.

Après prise en compte de la décision modificative, le budget principal atteint 26 240 210€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
O11	6068	O20	Autres matières et fournitures -travaux en régie	11 000,00 €
O11	6068	211	Autres matières et fournitures -travaux en régie	9 000,00 €
O11	6068	212	Autres matières et fournitures -travaux en régie	10 000,00 €
O11	6068	321	Autres matières et fournitures -travaux en régie	7 000,00 €
O11	6068	411	Autres matières et fournitures -travaux en régie	1 500,00 €
O11	6068	412	Autres matières et fournitures -travaux en régie	6 000,00 €
O11	6068	414	Autres matières et fournitures -travaux en régie	500,00 €
O11	6068	524	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 500,00 €
O11	6068	95	Autres matières et fournitures -travaux en régie	2 000,00 €
O11	60632	212	Petit équipement	-640,00 €
O11	615221	523	Entretien de bâtiments publics	1 800,00 €
O11	6168	411	Assurances	23 400,00 €
O11	6228	312	Rémunération d'intermédiaires et d'honoraires	2 015,00 €
O11	6228	33	Rémunération d'intermédiaires et d'honoraires	2 000,00 €
			Chapitre 011- : charges à caractère général	78 075,00 €
65	6574	33	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	500,00 €
65	6574	324	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	900,00 €
65	6574	40	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	4 500,00 €
65	6574	O25	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	160,00 €
65	6574	O22	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	625,00 €
65	6558	211	Contingents et participations obligatoires-autres	8 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2016

Reçu en préfecture le 13/12/2016

65	6558	212	Contingents et participations obligatoires- autres	7 000,00 €
			Chapitre 65- : autres charges de gestion courante	18 685,00 €
O42	6812	O1	Dotations aux amortissements des charges à répartir	2 340,00 €
O42	6815	O1	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courantes	230 000,00 €
			Chapitre 042- : Opérations de transfert entre section	232 340,00 €
O23	O23	O1	Virement vers la section d'investissement	50 640,00 €
O22	O22	O1	Dépenses imprévues	-19 740,00 €
			TOTAL	360 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
70	7088	322	Autres produits des activités annexes	9 733,00
70	70878	523	Remboursement de frais par d'autres redevables	1 800,00
			Chapitre 70- Produits des services-du domaine et ventes diverses	11 533,00
73	73111	O1	Contributions directes	10 072,00 €
73	7322	O1	Dotation de solidarité communautaire	-4 089,00 €
73	7325	O1	Fonds de péréquation intercommunal	-15 789,00 €
			Chapitre 73- : impôts et taxes	-9 806,00 €
74	74127	O1	Dotation nationale de péréquation	-8 627,00 €
74	74718	O22	Participations de l'Etat	12 000,00 €
74	74718	33	Participations de l'Etat	2 000,00 €
			Chapitre 74- : dotations-participations et subventions	5 373,00 €
O42	722	O20	Travaux en régie	11 000,00 €
O42	722	211	Travaux en régie	9 000,00 €
O42	722	212	Travaux en régie	10 000,00 €
O42	722	321	Travaux en régie	7 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2016

Reçu en préfecture le 13/12/2016

Affiché le

ID : 029-212902332-20161207-19H-DE 1 000,00 €

O42	722	411	Travaux en régie	1 000,00 €
O42	722	412	Travaux en régie	6 000,00 €
O42	722	414	Travaux en régie	500,00 €
O42	722	524	Travaux en régie	2 500,00 €
O42	722	95	Travaux en régie	2 000,00 €
O42	791	O1	Transferts de charges de gestion courante	23 400,00 €
			Chapitre 042- : opérations d'ordre de transfert entre section	72 900,00 €
77	7718	521	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	280 000,00 €
			Chapitre 77- : produits exceptionnels	280 000,00 €
			TOTAL	360 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
20	2051	321	Concessions-droits similaires :logiciel	10 300,00 €
20	2051	O20	Concessions-droits similaires :logiciel	-5 500,00 €
20	2051	O20	Concessions-droits similaires :logiciel	-5 000,00 €
			Chapitre 20 : immobilisations incorporelles	-200,00 €
21	2121	823	Plantations	4 818,00 €
21	2188	212	Autres immobilisations corporelles	640,00 €
21	2188	211	Autres immobilisations corporelles	-2 750,00 €
21	21571	O20	Matériel roulant	4 900,00 €
21	21571	823	Matériel roulant	3 500,00 €
21	2138	824	Autres bâtiments publics	103 000,00 €
			Chapitre 21 : immobilisations corporelles	114 108,00 €
23	2313	212	Constructions	5 500,00 €
23	2313	251	Constructions	2 750,00 €
23	2313	211	Constructions	5 000,00 €
23	2313	521	Constructions	32 000,00 €
23	2315	823	Travaux	4 818,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2016

Reçu en préfecture le 13/12/2016

Affiché le

ID : 029-212902332-20161207-19FDE

			Chapitre 23 : immobilisations en cours	50 000,00 €
O40	2313	O20	Travaux en régie	11 000,00 €
O40	2313	211	Travaux en régie	9 000,00 €
O40	2313	212	Travaux en régie-	10 000,00 €
O40	2313	321	Travaux en régie	7 000,00 €
O40	2313	411	Travaux en régie	1 500,00 €
O40	2313	412	Travaux en régie	6 000,00 €
O40	2313	414	Travaux en régie	500,00 €
O40	2313	524	Travaux en régie	2 500,00 €
O40	4818	O1	Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 400,00 €
			Chapitre 040-opérations d'ordre de transfert entre section	72 900,00 €
			Chapitre 041-opérations patrimoniales	0,00 €
O20	O20	O1	Dépenses imprévues	-14 876,00 €
			TOTAL	222 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
10	10226	O1	Taxe d'aménagement	55 000,00 €
			Chapitre 10-dotations fonds divers et réserves	55 000,00 €
16	1641	O1	Emprunts et dettes assimilées	-147 980,00 €
			Chapitre 16- emprunts et dettes assimilées	-147 980,00 €
O24	O24	824	Produits des cessions d' immobilisations	32 000,00 €
			Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	32 000,00 €
O21	O21	O1	Virement de la section de fonctionnement	50 640,00 €
			Chapitre 021-virement de la section de fonctionnement	50 640,00 €
O40	4818	O1	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 340,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2016

Reçu en préfecture le 13/12/2016

O40	158	O1	Autres provisions pour risques et charges	232 340,00 €
			Chapitre 040-opérations d'ordre de transfert entre section	232 340,00 €
			TOTAL	222 000,00 €

- **Budget annexe Eau :**

La décision modificative porte sur un réajustement de crédits de 40 000€ suite à la notification de la DETR reçue au titre du remplacement des conduites d'eau potable dans la Rue du Couëdic.

SECTION d'INVESTISSEMENT:

DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
21	2183	Matériel de bureau et informatique	- 1 100€
21	2188	Autres immobilisations corporelles	-8 723€
		Chapitre 21 : immobilisations corporelles	-9 823€
23	2315	Travaux	49 823 €
		Chapitre 23 : immobilisations en cours	49 823 €
		TOTAL	40 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
13	13118	Subventions d'investissement-Etat	40 000,00 €
		Chapitre 13-Subventions d'équipement	40 000,00 €
		TOTAL	40 000,00 €

Le budget annexe Eau se maintient à hauteur de 2 991 000€.

- **Budget annexe Assainissement :**

Le montant de la décision modificative porte sur un virement de crédits de 41 500€ dont 40 000€ en section d'exploitation et 1 500€ en section d'investissement.

En section d'exploitation, un virement de 40 000€ est prévu :

*le détachement d'un agent d'une autre administration a entraîné une régularisation exceptionnelle de ses cotisations retraite à hauteur de 32 000€ répartie entre la part patronale et la part salariale. Cette somme a été versée à la Ville en 2012 et 2013. En 2016, la Ville doit rembourser à la caisse de retraite d'origine de l'agent les 32 000€.

* la prolongation du contrat d'un agent contractuel de 6 mois à compter du mois d'octobre dans l'attente du recrutement d'un agent titulaire entraîne une augmentation des charges de 8 000€. Cet agent mis à la disposition du SITER fera l'objet d'un remboursement par ce dernier.

SECTION d'EXPLOITATION:
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
O12	64131	Personnel non titulaire-rémunération	8 000,00 €
O12	6453	Cotisations aux caisses de retraite	32 000,00 €
		Chapitre 012- : charges de personnel	40 000,00 €
65	658	Charges diverses de gestion courante	-9 515,00 €
		Chapitre 65- : autres charges de gestion courante	-9 515,00 €
O22	O22	Dépenses imprévues	-22 485,00 €
		TOTAL	8 000,00 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
70	7084	Mise à disposition du personnel	8 000,00 €
		Chapitre 70- Produits des services-du domaine et ventes diverses	8 000,00 €
		TOTAL	8 000,00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT:
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En section d'investissement, il est proposé un virement de crédits de 1 500€ entre le chapitre 21 « acquisitions » et le chapitre 23 « travaux »

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
21	2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00 €
		Chapitre 21 : immobilisations corporelles	1 500,00 €
23	2315	Travaux	-1 500,00 €
		Chapitre 23 : immobilisations en cours	-1 500,00 €
		TOTAL	0,00 €

Le budget annexe Assainissement atteint 1 431 095,84€.

• **Budget annexe Cinéma**

Il est prévu une décision modificative d'un montant de 5 000€ pour tenir compte d'une réévaluation du poste location de films.

Cette augmentation est compensée par une recette provenant d'un remboursement de la contribution TSA (taxe appliquée sur les recettes provenant des entrées) à hauteur de 5 000€ et par un prélèvement de 2 500€ sur les dépenses imprévues.

SECTION d'EXPLOITATION:
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
O11	6135	Location mobilière	7 500,00 €
		Chapitre 011- : Charges à caractère général	7 500,00 €
O22	O22	Dépenses imprévues	-2 500,00 €
		TOTAL	5 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2016

Reçu en préfecture le 13/12/2016

Affiché le

ID : 029-212902332-20161207-19H-DE

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
77	778	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	5 000,00 €
		Chapitre 77- Produits exceptionnels	5 000,00 €
		TOTAL	5 000,00 €

SECTION d'INVESTISSEMENT:

En section d'investissement il y a lieu de procéder à un virement de crédit de 1 350€ pour financier le logiciel de supervision en prélevant sur les acquisitions et les travaux.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Libellé	Montant
20	2051	Concessions-droits similaires : logiciel	1 350,00 €
		Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	1 350,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	-350,00 €
		Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	-350,00 €
23	2315	Travaux	-1 000,00 €
		Chapitre 23 : Immobilisations en cours	-1 000,00 €
		TOTAL	0,00 €

Après prise en compte de la décision modificative, le budget annexe Cinéma est de 528 600€.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal et des budgets annexes Eau et Assainissement et Cinéma

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 29 novembre 2016.

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (7 abstentions).



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.